

Intitulé de l'UE	Législation de la vie des affaires III
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Mathieu PARRET	37.5	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit de l'entreprise II	37.5h	Mathieu PARRET

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit de l'entreprise II : 37.5h de théorie

Langue d'enseignement
Droit de l'entreprise II : Français

Connaissances et compétences préalables
Cours de droit commercial de début de cycle.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation ◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion. • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> ◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique ◦ Effectuer des recherches juridiques sur différentes formes de supports ◦ Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue. ◦ Démontrer d'une maîtrise des concepts de la sphère socio-économie, du fonctionnement de l'Entreprise et intégrer la responsabilité sociétale de celle-ci. • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Situer son action dans le contexte des faits, des institutions socio-économiques et politiques et des publics concernés ◦ Cibler les différentes questions juridiques soulevées, les analyser et les confronter avec les sources idoines du droit ◦ Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion ◦ Développer un esprit de synthèse • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Organiser son travail afin de respecter les délais

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.



Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.5 Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles.



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable.

Acquis d'apprentissage spécifiques

L'étudiant sera capable de manipuler les notions de droit acquises et les mettra en pratique lors des stages d'insertion professionnelle.

Contenu de l'AA Droit de l'entreprise II

1. Principaux types de société
 - 1.1. La Société simple
 - 1.2. La SNC
 - 1.3. La société en commandite simple
 - 1.4. La SRL

1.5. La SA

2. La SRL

2.1. Organes – théorie de l'organe

2.2. Assemblée générale

2.3. Conseil d'administration

2.4. Commissaires aux comptes

2.5. Nullité des décisions prises par les organes

2.6. procédure de sonnette d'alarme

2.7. Résolution de conflits entre actionnaires

3. Les ASBL

Méthodes d'enseignement

Droit de l'entreprise II : cours magistral

Supports

Droit de l'entreprise II : activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Droit de l'entreprise II

Répertoire Notarial

Codes des Sociétés et des Associations

J. Malherbe, Y. De Cordt, Ph. Lambrecht, Ph. Malherbe & H. Culot, Précis de droit des sociétés, 5e éd., Bruxelles, Larcier, 2020,

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Droit de l'entreprise II : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Droit de l'entreprise II :	
Examen écrit	

Année académique : **2023 - 2024**